

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF254

présenté par

M. Causse, Mme Grandjean, M. Haury, M. Testé, Mme Vanceunebrock, Mme Cloarec-Le Nabour,
M. Daniel, M. Le Gac, Mme Pompili, M. Bois, M. Martin, Mme Robert, Mme Françoise Dumas,
M. Morenas, M. Vignal, Mme Mirallès, M. Chiche, Mme Brunet, M. Simian, M. Buchou et
M. Marilossian

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:

Mission « Santé »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.